



Circuit spécial été



Pays d'Aubagne et de l'Étoile
l'escapade enchantée

Circuit spécial

été

1 / Circuit en autocar climatisé

Validité: tous les mercredis et samedis à partir du 1^{er} juillet jusqu'au 16 septembre 2009.

Départ: 15h du Petit Monde de Pagnol (esplanade De Gaulle, centre ville d'Aubagne)

Retour: 18h30

15h30: visite de la Maison Natale de Marcel Pagnol.

16h: itinéraire en bus: Le Château de ma Mère – Le Bar des quatre Saisons – Le Village de la Treille – La Fontaine de Manon – La Pascaline et le chemin des Bellons – Le Tabac Alimentation du Schpountz à Eoures.

Tarif: 15€ par adulte et 11€ par enfant de 5 à 12 ans.

2 / Circuit pédestre

Validité: tous les vendredis à partir du 3 juillet jusqu'au 18 septembre 2009. (Soumis aux conditions d'accès aux espaces naturels: se renseigner la veille au 08 11 20 13 13)

Départ: 8h du Petit Monde de Pagnol (esplanade De Gaulle, centre ville d'Aubagne)

Retour: 12h30

8h30: circuit pédestre de 7km dans les collines des Souvenirs d'Enfance de Marcel Pagnol jusqu'aux pieds des Barres de Saint-Esprit, en passant par le Mas Massacan, la Ferme d'Angèle, le vallon de Passe-Temps pour atteindre le village de la Treille (village des vacances). Passage ensuite en autocar devant le Château de Ma Mère et enfin visite de la Maison Natale.

12h30: possibilité en option d'un menu de Terroir dans un restaurant partenaire (se renseigner auprès de l'OTI)

Tarif: 16€ par adulte et 12€ par enfant de 5 à 12 ans.

Attention: prévoir de bonnes chaussures de marche et boisson.

BULLETIN D'INSCRIPTION "CIRCUIT SPÉCIAL ÉTÉ"



VISITE CHOISIE: circuit en autocar climatisé circuit pédestre
DATE CHOISIE (mercredi, samedi ou vendredi)
NOM.....
PRENOM.....
ADRESSE
Téléphone Email.....
Nombre d'adultes Nombre d'enfants.....

A retourner à l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubagne 8, cours Barthélemy - 13400 Aubagne

Tél. 04 42 03 49 98 - Email : reservations@oti-paysdaubagne.com

Centrale de réservations : www.oti-paysdaubagne.com

Autorisation : N° AU 013.96.0003

NB : en cas d'annulation de la part du client à moins de 48h de la prestation, aucun remboursement possible. L'Office de Tourisme se réserve le droit d'annuler en cas de mauvaises conditions météorologiques (se renseigner) et/ou si le nombre de participants est inférieur à 30 personnes.